

Mise en évidence d'espèces piscicoles d'intérêt
communautaire pour le compte du site Natura 2000
FR4202001 *Vallée de la Largue*



Novembre 2009



Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique

29, avenue de Colmar 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 60 64 74 / Fax : 03 89 60 64 75

contact@peche68.fr / www.peche68.fr



Agence de l'Eau Rhin-Meuse

« Le Longeau » Route de Lessy-
Rozéreuilles
BP30019

57161 MOULINS-LES-METZ Cedex
Tél : 08 87 34 47 00 / Fax : 03 87 60 49 85
agence@eau-rhin-meuse.fr
www.eau-rhin-meuse.fr

INTRODUCTION

Dans le cadre de la réalisation du document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 FR4202001 *Vallée de la Largue*, des sondages piscicoles ont été réalisés à l'intérieur du périmètre du site, afin de mettre en évidence quatre espèces piscicoles d'intérêt communautaire dont trois sont listées en annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 *concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages*.

Les quatre espèces piscicoles recherchées sont les suivantes :

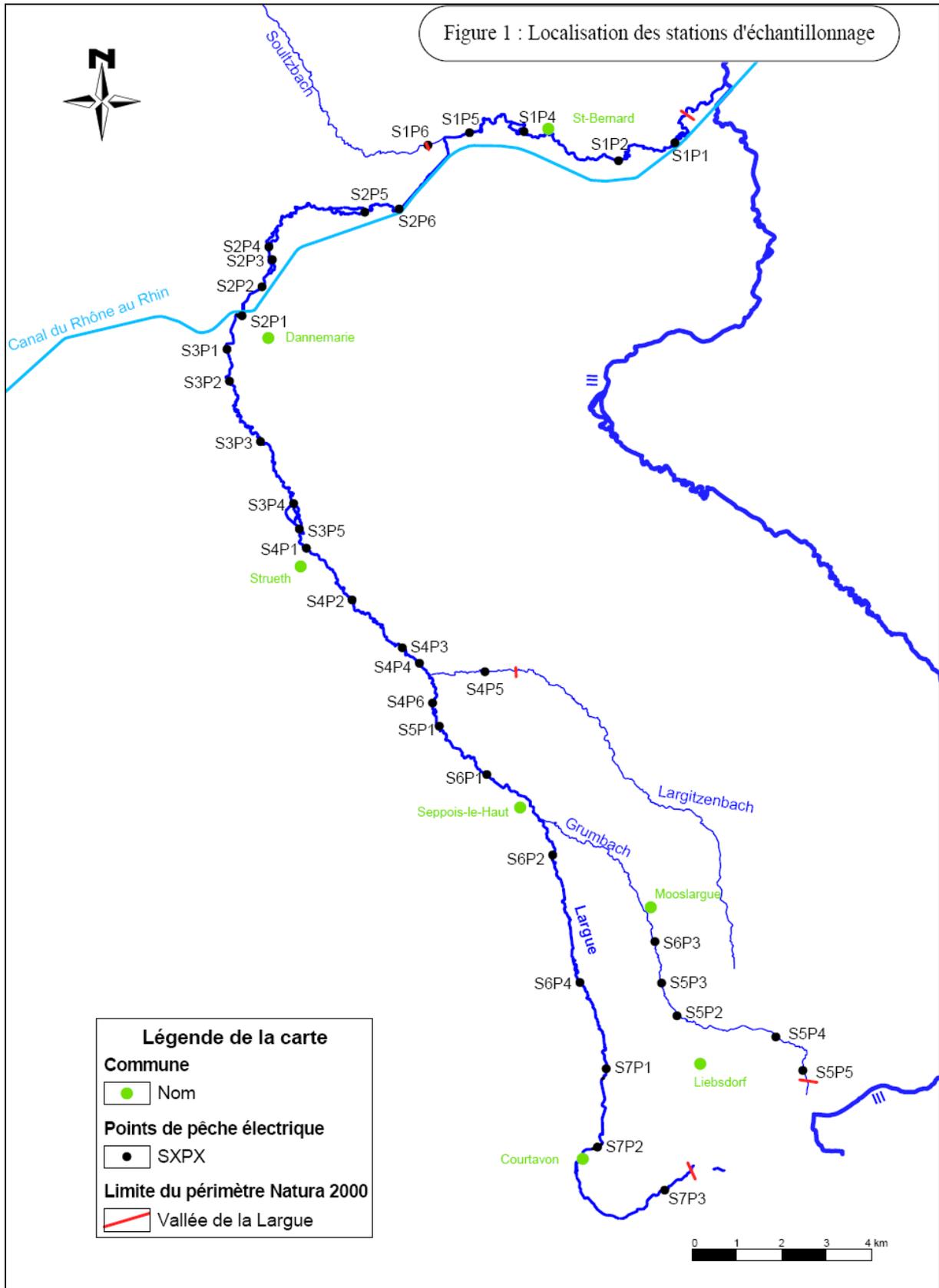
- Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) ;
- Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*)_Code Natura 2000 : 1134;
- Chabot (*Cottus gobio*)_Code Natura 2000 : 1163;
- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)_Code Natura 2000 : 1096.

MATERIEL ET METHODE

Localisation des points d'échantillonnage

Au total, 34 points de pêche ont été échantillonnés à l'intérieur du périmètre du site. Le cours principal de la Largue, ainsi que trois de ses affluents (Soultzbach, Largitzenbach et Grumbach) ont été prospectés. La localisation des différents sondages est représentée sur la figure 1 suivante :

Figure 1 : Localisation des stations d'échantillonnage



Protocole

La technique utilisée a été celle de la pêche à l'électricité. Il s'agit d'émettre un courant électrique dans l'eau, pour tétaniser momentanément les poissons, afin de les recueillir avec des épuisettes. Un matériel portatif dit *léger* (ELT6011) a été employé. L'équipe de pêche électrique était composée :

- Un porteur d'anode ;
- Deux porteurs d'épuisette ;
- Un porteur de bassine chargé de stocker le poisson avant la prise en charge de l'atelier biométrie.

Le protocole utilisé est celui de la pêche partielle (encore appelé *sondage*). Il s'agit, à partir de la prospection partielle de la station, d'obtenir un échantillon le plus représentatif possible du peuplement *réel* en termes de richesse, de composition en espèces, d'abondance, et de structure en âge. Une pêche partielle ne permet pas d'estimer les densités et biomasses absolues des populations. Elle permet, avec un certain intervalle de confiance, d'approcher la richesse, la proportion des différentes espèces majoritaires et la distribution en classe de tailles de ces espèces. Un seul passage a suffi à révéler la nature des peuplements en place pour l'ensemble des stations.

Les stations échantillonnées ont été sélectionnées en fonction de leur *représentativité* (différents faciès d'écoulement, différentes largeurs du lit mineur, diversités ou non des habitats), de leur *accessibilité* et *praticabilité* et enfin de leur *potentialité d'accueil des espèces cibles* en ce conférant aux données piscicoles historiques sur la Lague.

Les sondages piscicoles ont été échelonnés du 30/10/2009 au 7/11/2009. Les pêches ont été effectuées d'aval en amont du cours d'eau afin de ne pas troubler l'eau, et ainsi mieux récupérer les poissons. Après observation de géniteurs de truite fario (*salmo trutta*) sur des frayères (04/11/2009) (**figure 2**), des prospections préalables des stations à échantillonner ont été réalisées.



Figure 2 : Photo d'une frayère de truite fario (*salmo trutta*) observée à Ueberstrass le 04/11/2009

L'ensemble des poissons capturés ont été identifiés, comptés et remis à l'eau. Pour les espèces cibles, la taille et l'effectif ont été notés et des photos ont été prises.

RESULTATS

Ils comprennent, en annexe, pour chaque point inventorié, les caractéristiques de la station, ainsi qu'un tableau de résultats bruts, comprenant les effectifs par espèces et la taille des individus pour les espèces ciblées.

Une synthèse des résultats est présentée en termes d'effectifs par espèce pour chaque station, dans le tableau 1 suivant. Une planche de photos illustre par ailleurs les espèces d'intérêt communautaire recherchées (**figure 3, 4 5, 6**).



Figure 3 : Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*) capturée le 31/10/2009 à Gommersdorf (S2P4)



Figure 4 : Chabot (*Cottus gobio*) capturé le 30/10/2009 à Spechbach-le-Bas (S1P2)



Figure 5: Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) capturée le 30/10/2009 à Balschwiller I(S1P4)

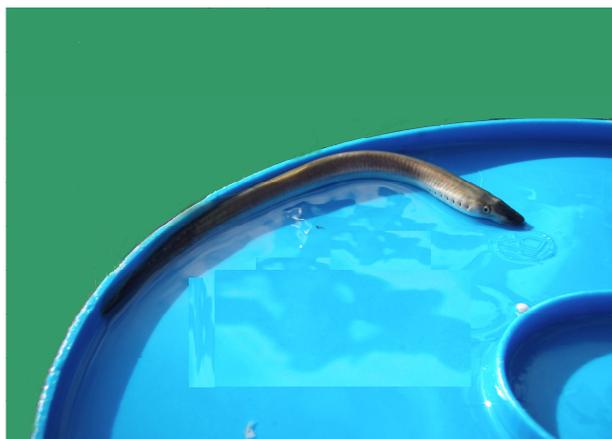


Figure 6 : Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) capturée le 07/11/2009 à Courtavon (S7P1)

Tableau 1 : Résultats synthétiques des pêches électriques

Code espèce*	Code station																											Effectifs										
	S1 P1	S1 P2	S1 P3	S1 P4	S1 P5	S1 P6	S2 P1	S2 P2	S2 P3	S2 P4	S2 P5	S2 P6	S3 P1	S3 P2	S3 P3	S3 P4	S3 P5	S4 P1	S4 P2	S4 P3	S4 P4	S4 P5	S4 P6	S5 P1	S5 P2	S5 P3	S5 P4		S5 P5	S6 P1	S6 P2	S6 P3	S6 P4	S7 P1	S7 P2	S7 P3		
ABL		4																																				4
ANG		1		1	1	1																															4	
ASA																																			5		5	
BAF	23						2	1		1				1	1	1	3	1																			34	
BOU		1		1				2	1	2																											7	
BRE																																			1		2	
BRO		2																																			2	
CAS							1																			1										1	3	
CCO																1	2																		2		5	
CHA		5					2						15	17						1		3	2			48	2	19	52		27	12				205		
CHE	12	14			17	9	56	7	4	2	8	4	12	2	8		15		1		9	5		8				5	2		5	22			227			
CMI																	1				1							1								3		
EPI	6	5		23	8	8	2	11		1	2	2			1	5	2			2	2	24	3													107		
GAR	1	3		7	3		4	1	2	3					1	2					2	2		3										3		37		
GOU	9	13		20	11	16	30	34	14	41	8	12			5	6	24	19	48	53		4	13	27		4			15		1	5			432			
HOT				25			15		2			10																									52	
LOF	15	11			24		3	12	9		5	2		20	13	12	11	27	32		24	18	18	35	27	26			12	7		2	11	95		471		
LPP																																			1		1	
PER		2					7	1	1		4				1	10	4	36	19	9			5										1	2		105		
PES		2					2			2				2	2	3		1			2	2	1	2	2			3	4					1		31		
PSR		1													3		1			1	35	1	3												1		46	
ROT							2			1							1																		2		6	
SAN	4	6		1																																	11	
SPI	69	32		37	85	23	112	22	49	45	34	42	47		15	36		32	10	5	18		28	7			28	10		2	2				790			
TAC	1																					5															6	
TAN								1														4													1	46		52
TRF	1			2			5		1	1		1			6	7	4	1	8	26	59		22	75	56	36	28	19	18	17		2	2		49	446		
VAI				18	13	14	22		18	5	20	39	36		17	5	8	66	11	18		35	44	31	15											435		
VAN		3		14	2	4	7		2	2	12	28	15	1																							90	

* : ABL =Ablette ; ANG=Anguille européenne ;ASA=Ecrevisse à pieds rouges ;BAF=Barbeau fluviatile ;BOU=Bouvière ;BRE=Brème ;BRO=Brochet ; CAS=Carassin ; CCO=Carpe commune ;
 CHA=Chabot ; CHE=Chevesne ; CMI=Carpe miroir ; EPI=Epinoche ; GAR=Gardon ; GOU=Goujon ; HOT=Hotu ; LOF=Loche franche ; LPP=Lamproie de Planer ; PER=Perche ; PES=Perche soleil ;
 PSR=Pseudorasbora ; ROT=Rotengle ; SAN= Sandre ; SPI= Sirlin ; TAC= Truite arc-en-ciel ; TAN=Tanche ; TRF= Truite fario ; VAI= Vairon ; VAN= Vandoise.

CONCLUSION

L'ensemble de ces pêches a mis en évidence les quatre espèces d'intérêt communautaire recherchées sur les différentes stations du périmètre Natura 2000 *Vallée de la Largue*. Trois de ces espèces figurant en annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 *concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages*, il est également essentiel de les prendre en considération avant approbation définitive du document d'objectif (DOCOB).

L'échantillonnage par pêche électrique des peuplements de la Largue et de trois de ses affluents a mis aussi en évidence 28 espèces de poissons et une espèce d'écrevisse. Les espèces les plus représentées sont le spirilin, la loche franche, le goujon, la truite fario et le vairon.